

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 27 janvier 2010 portant ouverture de concours de recrutement de techniciens supérieurs territoriaux

NOR : IOCB1004238A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn en date du 27 janvier 2010, un concours externe, un concours interne et un troisième concours sur épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux sont ouverts au titre de l'année 2010 par le centre de gestion de la fonction publique du Tarn en convention avec les centres de gestion de la Gironde, de l'Hérault, de l'Aude, des Deux-Sèvres et des Landes.

Les épreuves de ce concours se dérouleront aux dates suivantes :

Epreuves d'admissibilité : 15 et 16 septembre 2010, à Albi.

Retrait et dépôt des dossiers :

Par internet : du 13 avril 2010 au 12 mai 2010, à minuit, pour la préinscription sur le site internet du CDG du Tarn : www.cdg81.fr, dans la rubrique concours.

Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le centre de gestion du Tarn, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées.

Le candidat doit obligatoirement transmettre au centre de gestion du Tarn le dossier imprimé sur internet grâce au lien hypertexte intitulé « valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription ». Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté.

A retirer sur place : du 13 avril 2010 au 12 mai 2010, à 16 h 45, au centre de gestion du Tarn.

Par courrier : du 13 avril 2010 au 5 mai 2010, à minuit (le cachet de la poste faisant foi). Ces demandes écrites seront accompagnées d'une enveloppe format A4 affranchie à 2,22 € (aux nom et adresse du candidat) et seront adressées au président du CDG du Tarn, 188, rue de Jarlard, 81000 Albi.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 20 mai 2010 jusqu'à 16 h 45 (sur place) ou minuit par courrier, le cachet de la poste faisant foi.

Le nombre de postes ouvert au concours est fixé comme suit :

- concours externe : 11 postes ;
- concours interne : 6 postes ;
- 3^e concours : 2 postes.

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidature pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion du Tarn.